

Cotisations URSSAF : architecture, plafond SS et régularisations

Comprendre la logique des cotisations, maîtriser le plafond de la Sécurité sociale et sécuriser ses calculs face au contrôle URSSAF

Durée	0.5 jour
Public	Gestionnaire de paie débutant à confirmé, Comptable en charge de la paie RRH souhaitant comprendre la structure du coût salarial
Prérequis	Formation « Lire et décoder le bulletin de paie » ou niveau équivalent recommandé
Tarif	~~490 € HT~~ 350 € HT (€/participant/session)
Sessions	Lundi 7 décembre 2026 – 14h-17h30

Les cotisations sociales représentent 40 à 50 % du coût d'un salarié. Pourtant, leur logique reste opaque pour nombre de gestionnaires de paie : plafonnées ou déplafonnées ? Assiette identique ou spécifique ? Impact des absences ? Régularisation progressive ou annuelle ? Cette formation de 3h30 vous donne la maîtrise complète de l'architecture des cotisations URSSAF et les réflexes qui évitent les redressements.

Ce que vous apprendrez

- Distinguer cotisations plafonnées et déplafonnées et comprendre pourquoi la distinction est fondamentale pour le calcul
- Maîtriser le plafond de la Sécurité sociale : valeur mensuelle, annuelle et impact sur chaque tranche de cotisation
- Calculer les assiettes pour chaque grande famille de cotisation : maladie, vieillesse, chômage, retraite complémentaire, CSG/CRDS
- Mesurer l'impact des absences non rémunérées et du temps partiel sur les assiettes et sur le plafond
- Distinguer régularisation progressive et régularisation annuelle et savoir laquelle s'applique dans votre situation
- Identifier les zones de redressement URSSAF les plus fréquentes liées aux cotisations et préparer un dossier conforme

Contenu de la formation

BLOC 1 : Architecture des cotisations URSSAF : panorama complet

Ce premier bloc pose les fondations : comprendre pourquoi certaines cotisations sont calculées sur la totalité du salaire et d'autres seulement jusqu'à un plafond est indispensable pour vérifier n'importe quel bulletin et anticiper les effets d'une hausse de rémunération.

- Les deux grandes familles de cotisations
 - Assiette déplafonnée : cotisations calculées sur l'intégralité du salaire brut (maladie, allocations familiales, AT/MP, CSG/CRDS, versement mobilité, FNAL, CSA)
 - Assiette plafonnée : cotisations limitées à la tranche A = plafond SS (vieillesse de base plafonnée, une partie des cotisations Agirc-Arrco)
- Les cotisations par tranches : retraite complémentaire Agirc-Arrco
 - Tranche 1 (T1) : de 0 à 1 PSS
 - Tranche 2 (T2) : de 1 à 8 PSS
 - Contributions CEG et CET : déplafonnées, calculées sur l'ensemble du salaire
- Tableau des principales cotisations salariales 2026 avec assiette et taux
 - Assurance maladie, vieillesse plafonnée et déplafonnée, chômage, AT/MP, famille, FNAL, versement mobilité
 - CSG déductible et CSG/CRDS non déductible : assiettes et abattement

Exercice de classification (10 min)

Classer 10 cotisations selon leur type d'assiette (plafonnée, déplafonnée, par tranches), identifier leur taux 2026 et calculer leur montant sur un salaire donné. Correction commentée en direct.

BLOC 2 : Le plafond de la Sécurité sociale : maîtriser l'outil central du calcul

Le plafond SS est la valeur pivot autour de laquelle s'organisent la majorité des calculs de cotisations. Sa valeur 2026, ses modalités de proratisation et son impact sur les régularisations sont des fondamentaux incontournables.

- Valeurs du plafond SS 2026-2027 et leur utilisation
 - Plafond mensuel : comment anticiper la revalorisation annuelle
 - Plafond mensuel vs plafond annuel : quand utilise-t-on l'un ou l'autre, et pourquoi
- Régularisation progressive (mensuelle) vs régularisation annuelle
 - Régularisation progressive : mécanisme du cumul mensuel, avantages (lissage), contraintes (paramétrage logiciel)
 - Régularisation annuelle : impact sur le bulletin de décembre, cas qui la déclenchent (prime, 13e mois, augmentation)
 - Choix de l'employeur : impact en trésorerie et en DSN selon la méthode retenue
- Impact des absences non rémunérées et du temps partiel
 - Règle des 30/30 : proratisation du plafond SS en cas d'entrée, sortie ou absence en cours de mois
 - Temps partiel : pas de proratisation sauf accord de branche spécifique
 - IJSS exclues des assiettes de cotisations : traitement correct en présence d'un maintien de salaire

Simulation de régularisation (15 min)

Calculer les cotisations plafonnées d'un salarié ayant bénéficié d'une augmentation en juillet et d'un 13e mois en décembre. Comparer les deux méthodes de régularisation et mesurer leur différence sur le bulletin de décembre.

PAUSE — 10 minutes

BLOC 3 : Impact des absences, entrées, sorties et temps partiel sur les assiettes

Les situations atypiques (entrée en cours de mois, arrêt maladie, temps partiel) génèrent les erreurs de calcul les plus fréquentes. Ce bloc donne la méthode exacte pour chaque cas.

- Proratisation du plafond SS en cas d'entrée ou de sortie
 - Formule exacte : $\text{plafond mensuel} \times \frac{\text{jours calendaires travaillés}}{\text{jours calendaires du mois}}$
 - Exercice chiffré : entrée le 10 du mois — calcul de toutes les cotisations plafonnées
- Absence non rémunérée : impact sur les assiettes de cotisations
 - Réduction du salaire brut : méthode de retenue sur salaire et effet sur les assiettes plafonnées
 - Cotisations sur le maintien de salaire en cas de subrogation : traitement correct des IJSS
 - Arrêt AT/MP : règles spécifiques pour les cotisations pendant la période d'incapacité
- Temps partiel : règles spécifiques
 - Plafond SS non proratisé par défaut : avantage pour les salariés à temps partiel sur les cotisations plafonnées
 - Exception : accord de branche prévoyant une proratisation du plafond en temps partiel

Cas pratique multisituations (15 min)

Traiter 3 situations sur un même bulletin : salarié entré le 10, avec 5 jours d'absence maladie non rémunérée et un maintien patronal à 90 %. Calcul complet des assiettes et des cotisations. Correction commentée avec tableau.

BLOC 4 : Paramétrage des taux, régularisations annuelles et zones de redressement URSSAF

Ce dernier bloc aborde les points qui génèrent le plus de redressements : taux variables selon l'effectif ou le secteur, rappels de salaire et trop-versés, et les zones de contrôle que l'inspecteur URSSAF examine en priorité.

- Taux variables selon l'effectif et la zone géographique
 - Allocations familiales : taux réduit vs taux plein — vérifier à chaque revalorisation SMIC
 - FNAL : moins de 50 salariés vs à partir de 50 salariés — franchissement de seuil
 - Versement mobilité : taux variable selon le bassin d'emploi — source de vérification
- Rappels de salaire et trop-versés : impact sur les cotisations et la DSN
 - Rappel de salaire : cotisations calculées sur la période de référence, pas sur le mois de versement
 - Trop-versé : récupération et régularisation des cotisations en DSN
- Les 5 zones de redressement URSSAF les plus fréquentes sur les cotisations
 - Réduction générale Fillon mal calculée (SMIC de référence erroné, HS oubliées)
 - Versement mobilité non appliqué ou taux incorrect selon la zone
 - Avantages en nature non soumis à cotisations ou sous-évalués
 - FNAL au mauvais taux après franchissement du seuil de 50 salariés
 - Assiette CSG/CRDS : abattement appliqué à tort sur des revenus exonérés

Cas de contrôle URSSAF commenté (10 min)

Analyser un extrait de lettre d'observations fictive portant sur 3 chefs de redressement : identifier les erreurs, calculer le différentiel et préparer les arguments de réponse. Correction commentée en direct.

Les plus de cette formation

- Des taux réels, des calculs vérifiables : tous les exercices utilisent les taux 2026 réels et des salaires représentatifs. Vous vérifiez chaque résultat sur votre propre tableau de calcul fourni en début de session.
- Approche par les risques de redressement : chaque notion est liée à un risque concret identifié lors des contrôles URSSAF. Vous repartez avec une grille des zones à surveiller en priorité dans vos bulletins.
- Progressive et annuelle : les deux méthodes décryptées. La régularisation est le mécanisme le plus mal compris de la paie. Un bloc entier lui est dédié, avec simulation chiffrée et comparaison des deux méthodes.
- Outils opérationnels remis : tableau de calcul des assiettes par profil de salarié · fiche mémo régularisation progressive vs annuelle · checklist de contrôle pré-URSSAF en 12 points.

Pourquoi cette formation est indispensable

- Sécurisez vos calculs : un taux mal appliqué ou une assiette incorrecte se corrige facilement à la source. Non corrigé, il génère un redressement URSSAF sur plusieurs années avec pénalités.
- Anticipez la régularisation de décembre : le bulletin de décembre concentre les écarts annuels. Comprendre la mécanique en amont évite les surprises pour le salarié et les erreurs de DSN.
- Lisez un contrôle URSSAF sans être dépassé : la charte du cotisant vous protège — à condition de connaître vos droits. Cette formation vous donne les clés pour répondre à une lettre d'observations avec confiance.

Documents remis à l'issue de la formation

- Tableau des taux de cotisations URSSAF 2026-2027 — toutes les lignes avec assiette, taux salarial et taux patronal
- Tableau de calcul des assiettes par profil — simulateur Excel paramétré pour recalculer les cotisations selon le niveau de salaire
- Fiche mémo régularisation progressive vs annuelle — méthode, cas d'application et impact DSN
- Checklist de contrôle pré-URSSAF en 12 points — les zones à vérifier avant tout contrôle

Intervenant LégiSocial

Praticien en paie et relations avec les organismes sociaux, intervenant LégiSocial. Expertise en contrôle URSSAF et sécurisation des calculs de cotisations.

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : contact+handicap@legisocial.fr.

Pour toute autre question : <https://www.legisocial.fr/contact/?sujet=formation>

Programme édité le 23 octobre 2026. Informations et inscription : <https://www.legisocial.fr/formations-rh-paie/cotisations-urssaf-architecture-plafond-ss-regularisations.html>